
VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 MARS 2020

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel tenue à huis clos, selon l'arrêté ministériel du MAMH, et conformément aux dispositions de l'article 319 de la Loi sur les Cités et Villes, le 16 mars 2020, à 19 h 00, en la salle des délibérations du Conseil, laquelle session est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Serge Baron, Mélanie Gladu, Michel Latour, Ginette Richard ainsi que le conseiller Jean-Guy Cournoyer présent par vidéo-conférence. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent. Le conseiller Jacques Renaud est absent.

RÉSOLUTION C-20-011

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2020

Lecture est faite du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2020.

Il est proposé par Mme Mélanie Gladu,

Appuyé par M. Michel Latour,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2020 soit adopté tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION C-20-012

Lecture et adoption des procès-verbaux des séances de la Commission permanente du 17 février 2020 et du 2 mars 2020

Lecture est faite des procès-verbaux des séances de la Commission permanente du 17 février 2020 et du 2 mars 2020.

Il est proposé par Mme Ginette Richard,

Appuyé par M. Serge Baron,

QUE les recommandations inscrites aux procès-verbaux des séances de la Commission permanente du 17 février 2020 et du 2 mars 2020 soient ratifiées telles que lues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION C-20-013

Adoption de la liste des comptes à payer No. 3-0-2020 et ratification de la liste des chèques émis No. 3-1-2020

Les listes des comptes à payer No. 3-0-2020 et des chèques émis No. 3-1-2020 sont soumises pour acceptation.

Il est proposé par M. Serge Baron,

Appuyé par M. Michel Latour,

QUE la liste des comptes à payer **No. 3-0-2020** au montant de **60 484,41 \$**, ainsi que les listes des chèques émis **No. 3-1-2020** au montant de **510 259,35 \$** soient acceptées telles que soumises par le Secrétaire-trésorier et vérifiées par le Comité de Finance. Un certificat de disponibilité de crédits a été émis par le Secrétaire-trésorier pour chacune de ces listes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION C-20-014

Nomination du maire-suppléant

Il est proposé par Mme Mélanie Gladu,

Appuyé par M. Jean-Guy Cournoyer,

QUE conformément à l'article 56 de la Loi sur les Cités et Villes, le conseiller **Serge Baron** soit nommé pour remplir la charge de maire-suppléant pour les quatre (4) prochains mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

REPRÉSENTATION

Le Maire fait rapport des représentations du Conseil depuis la dernière séance.

RÉSOLUTION C-20-015

Levée de la séance

Il est proposé par M. Jean-Guy Cournoyer,

Appuyé par M. Serge Baron,

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Secrétaire-trésorier